

## Lettre aux Amis de la Collégiale Notre-Dame

Numéro 1 : Mai 2004

Chers Amis,

Nous allons fêter prochainement notre premier anniversaire d'existence, et nous vous invitons à venir assister le 12 juin prochain à notre Assemblée Générale.

Il vous a peut-être semblé que cette année fut calme. Nous allons vous détromper : elle fut, au contraire, très active mais vous ne pouviez vous en douter.

Nous nous étions fixés des objectifs lors de notre premier Conseil d'Administration, nous en ferons l'analyse au cours de la réunion et vous pourrez juger de notre efficacité.

Il a fallu nous faire connaître et ... reconnaître auprès des différents acteurs qui environnent notre « Collégiale », et pour cela effectuer les démarches nécessaires, asseoir votre association sur des bases solides pour une action durable. Tout d'abord auprès de la Municipalité et de ses services, à qui nous devons déjà beaucoup, auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles à Châlons, auprès du Clergé, et aussi auprès d'entreprises qui n'ont pas attendu pour nous aider.

Cette lettre porte le n°1. Nous prenons l'engagement que dorénavant elle prendra un rythme périodique pour vous tenir informés de tout événement de la vie de votre association, de la survie de la « Collégiale ». Retenez dès à présent la date de notre prochain concert qui sera donné au profit de l'édifice : Dimanche 27 juin à 17h30. Nous sommes déjà 64 membres pour un « Pays Vitryat qui compte 25.000 habitants. Il est vrai que pour réaliser un projet aussi ambitieux que le nôtre, c'est insuffisant. Il nous faut devenir des ambassadeurs de la Collégiale, plaider sa cause et convaincre nos connaissances. Il est impératif de passer très rapidement le cap des 200 adhérents pour prétendre à la reconnaissance d'utilité publique. Il nous faut convaincre 1, 2, voire 3 personnes de notre entourage à venir nous rejoindre. C'est à ce prix que nous réussirons.

Afin de mieux nous connaître, nous vous proposons de déjeuner ensemble avant l'Assemblée Générale. Remplissez les imprimés joints à cette lettre, nous avons besoin de vous, nous vous souhaitons nombreux.

Dans l'attente de nous rencontrer, nous vous adressons nos très cordiales salutations.

Le Président,  
Yves Baudin

## Lettre aux Amis de la Collégiale Notre-Dame

Numéro 1 : Mai 2004

Chers Amis,

Nous allons fêter prochainement notre premier anniversaire d'existence, et nous vous invitons à venir assister le 12 juin prochain à notre Assemblée Générale.

Il vous a peut-être semblé que cette année fut calme. Nous allons vous détromper : elle fut, au contraire, très active mais vous ne pouviez vous en douter.

Nous nous étions fixés des objectifs lors de notre premier Conseil d'Administration, nous en ferons l'analyse au cours de la réunion et vous pourrez juger de notre efficacité.

Il a fallu nous faire connaître et ... reconnaître auprès des différents acteurs qui environnent notre « Collégiale », et pour cela effectuer les démarches nécessaires, asseoir votre association sur des bases solides pour une action durable. Tout d'abord auprès de la Municipalité et de ses services, à qui nous devons déjà beaucoup, auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles à Châlons, auprès du Clergé, et aussi auprès d'entreprises qui n'ont pas attendu pour nous aider.

Cette lettre porte le n°1. Nous prenons l'engagement que dorénavant elle prendra un rythme périodique pour vous tenir informés de tout événement de la vie de votre association, de la survie de la « Collégiale ». Retenez dès à présent la date de notre prochain concert qui sera donné au profit de l'édifice : Dimanche 27 juin à 17h30. Nous sommes déjà 64 membres pour un « Pays Vitryat qui compte 25.000 habitants. Il est vrai que pour réaliser un projet aussi ambitieux que le nôtre, c'est insuffisant. Il nous faut devenir des ambassadeurs de la Collégiale, plaider sa cause et convaincre nos connaissances. Il est impératif de passer très rapidement le cap des 200 adhérents pour prétendre à la reconnaissance d'utilité publique. Il nous faut convaincre 1, 2, voire 3 personnes de notre entourage à venir nous rejoindre. C'est à ce prix que nous réussirons.

Afin de mieux nous connaître, nous vous proposons de déjeuner ensemble avant l'Assemblée Générale. Remplissez les imprimés joints à cette lettre, nous avons besoin de vous, nous vous souhaitons nombreux.

Dans l'attente de nous rencontrer, nous vous adressons nos très cordiales salutations.

Le Président,  
Yves Baudin

## Lettre aux Amis de la Collégiale Notre-Dame

Numéro 2 : Octobre 2004.

Chers Amis,

Nous vous remercions d'être venus aussi nombreux assister à notre Assemblée Générale le 12 juin dernier. Celle-ci s'est parfaitement déroulée et ce fut pour nous un réel encouragement.

A cette occasion, nous vous avons présenté la « brochure de la Collégiale », ainsi qu'une série de cartes postales ; ce guide historique a reçu un accueil sans réserve qui, à ce jour, ne nous a valu que des compliments, pour la qualité du livret mais aussi, et surtout, pour les textes et les photos qu'il renferme. Ce guide de visite comble un vide : il n'existait, jusqu'à présent, aucun ouvrage de grande diffusion pour décrire notre merveilleux édifice.

Un Conseil d'Administration a suivi cette Assemblée Générale afin de procéder à l'élection du bureau, reconduisant dans leurs fonctions tous les membres sortants. Le 28 juin, la municipalité a fait installer une protection métallique pour trois ans afin d'assurer la sécurité des fidèles sur le parvis. Notre Collégiale, revêtue de cette « armure », a perdu beaucoup de sa noblesse, aussi nous espérons tous voir les travaux de la façade commencer rapidement. Nous vous invitons à convaincre votre entourage de nous rejoindre : c'est maintenant plus que nécessaire pour devenir représentatifs et crédibles. Et nous ne sommes pas encore cent...

Dans notre souci d'embellir notre église, des volontaires se sont proposés à l'entretien d'une chapelle et à la confection de nappes d'autel.

A ce propos, vous avez sans doute remarqué une sensible amélioration dans leur décoration et l'entretien des objets d'ornement. A ce jour, trois chapelles attendent un responsable ; nous remercions à l'avance toutes les personnes qui viendront nous rejoindre.

N'ayant pas encore quinze mois d'existence (J.O. du 26 juillet 2003), et compte-tenu de nos faibles moyens, nous sommes, malgré tout, fiers de nos réalisations.

- la mise en place de la plaque des monuments historiques le 6 octobre 2003,
- le concert du 24 octobre 2003 qui fut un succès,
- notre reconnaissance par la municipalité et les acteurs des monuments historiques,
- la rédaction du « guide de visite », la réalisation des photos, la recherche de l'imprimeur, afin d'obtenir le meilleur résultat ; livret indispensable à votre association, une nécessité économique que l'office du tourisme de Vitry a accepté de diffuser pour nous aider,
- la mise en valeur de la « Vierge à l'Enfant » maintenant admirée de tout fidèle ou visiteur, grâce à un déplacement judicieux,
- la « sortie » de la sacristie du tableau de Sainte Marguerite pour être contemplée à droite du portail sud,
- la mise en valeur des chapelles par des responsables,

- la prise en compte par la municipalité de l'urgence qu'il y avait de restaurer la statue de Saint Fiacre : cette dernière va nous être enlevée prochainement pour quelques semaines,
- remerciements à Monique Coulmy qui assuré tous les dimanches de juillet-août une visite guidée de la Collégiale.

Peut-être que certains penseront encore : « Peut mieux faire ! ». C'est sûrement vrai, mais pas sans vous.

Nous avons encore des projets : refaire le tambour d'entrée, la banc d'œuvre, les boiseries de la chapelle Ste Jeanne d'Arc, remplacer les portes extérieures en chêne de l'abside, remettre toutes les portes en peinture, et tout cela pour 50.000 euros... seulement ! Et il y en a d'autres, beaucoup d'autres, beaucoup, beaucoup... Sans argent, nous ne pouvons progresser qu'à petits pas, nos seules ressources étant la subvention municipale, vos cotisations, la vente de notre guide et de nos cartes postales. C'est pourquoi les membres bénévoles du bureau limitent tous les frais, évitent les affranchissements postaux, ne se font pas indemniser de leurs déplacements, et cela pour consacrer la totalité des finances disponibles à la Collégiale. Les idées ne manquent pas, les urgences non plus, il ne nous manque que le moyen de les financer.

C'est pourquoi nous vous attendons tous, accompagnés de vos amis, pour assister à notre concert d'automne qui sera donné le 16 octobre prochain à 20h30 en l'église paroissiale Saint Memmie de Vitry-en-Perthois, origine de notre Collège de Chanoines. Ce concert nous fera encore mieux connaître, et nous aidera à envisager l'avenir.

Espérant avoir retenu votre attention, et comptant sur votre aide et votre présence au concert, nous vous prions de croire en nos sincères amitiés.

Le Président,  
Yves Baudin

## Lettre aux Amis de la Collégiale Notre-Dame

Numéro 2 : Octobre 2004.

Chers Amis,

Nous vous remercions d'être venus aussi nombreux assister à notre Assemblée Générale le 12 juin dernier. Celle-ci s'est parfaitement déroulée et ce fut pour nous un réel encouragement.

A cette occasion, nous vous avons présenté la « brochure de la Collégiale », ainsi qu'une série de cartes postales ; ce guide historique a reçu un accueil sans réserve qui, à ce jour, ne nous a valu que des compliments, pour la qualité du livret mais aussi, et surtout, pour les textes et les photos qu'il renferme. Ce guide de visite comble un vide : il n'existait, jusqu'à présent, aucun ouvrage de grande diffusion pour décrire notre merveilleux édifice.

Un Conseil d'Administration a suivi cette Assemblée Générale afin de procéder à l'élection du bureau, reconduisant dans leurs fonctions tous les membres sortants. Le 28 juin, la municipalité a fait installer une protection métallique pour trois ans afin d'assurer la sécurité des fidèles sur le parvis. Notre Collégiale, revêtue de cette « armure », a perdu beaucoup de sa noblesse, aussi nous espérons tous voir les travaux de la façade commencer rapidement. Nous vous invitons à convaincre votre entourage de nous rejoindre : c'est maintenant plus que nécessaire pour devenir représentatifs et crédibles. Et nous ne sommes pas encore cent...

Dans notre souci d'embellir notre église, des volontaires se sont proposés à l'entretien d'une chapelle et à la confection de nappes d'autel.

A ce propos, vous avez sans doute remarqué une sensible amélioration dans leur décoration et l'entretien des objets d'ornement. A ce jour, trois chapelles attendent un responsable ; nous remercions à l'avance toutes les personnes qui viendront nous rejoindre.

N'ayant pas encore quinze mois d'existence (J.O. du 26 juillet 2003), et compte-tenu de nos faibles moyens, nous sommes, malgré tout, fiers de nos réalisations.

- la mise en place de la plaque des monuments historiques le 6 octobre 2003,
- le concert du 24 octobre 2003 qui fut un succès,
- notre reconnaissance par la municipalité et les acteurs des monuments historiques,
- la rédaction du « guide de visite », la réalisation des photos, la recherche de l'imprimeur, afin d'obtenir le meilleur résultat ; livret indispensable à votre association, une nécessité économique que l'office du tourisme de Vitry a accepté de diffuser pour nous aider,
- la mise en valeur de la « Vierge à l'Enfant » maintenant admirée de tout fidèle ou visiteur, grâce à un déplacement judicieux,
- la « sortie » de la sacristie du tableau de Sainte Marguerite pour être contemplée à droite du portail sud,
- la mise en valeur des chapelles par des responsables,

- la prise en compte par la municipalité de l'urgence qu'il y avait de restaurer la statue de Saint Fiacre : cette dernière va nous être enlevée prochainement pour quelques semaines,
- remerciements à Monique Coulmy qui assuré tous les dimanches de juillet-août une visite guidée de la Collégiale.

Peut-être que certains penseront encore : « Peut mieux faire ! ». C'est sûrement vrai, mais pas sans vous.

Nous avons encore des projets : refaire le tambour d'entrée, la banc d'œuvre, les boiseries de la chapelle Ste Jeanne d'Arc, remplacer les portes extérieures en chêne de l'abside, remettre toutes les portes en peinture, et tout cela pour 50.000 euros... seulement ! Et il y en a d'autres, beaucoup d'autres, beaucoup, beaucoup... Sans argent, nous ne pouvons progresser qu'à petits pas, nos seules ressources étant la subvention municipale, vos cotisations, la vente de notre guide et de nos cartes postales. C'est pourquoi les membres bénévoles du bureau limitent tous les frais, évitent les affranchissements postaux, ne se font pas indemniser de leurs déplacements, et cela pour consacrer la totalité des finances disponibles à la Collégiale. Les idées ne manquent pas, les urgences non plus, il ne nous manque que le moyen de les financer.

C'est pourquoi nous vous attendons tous, accompagnés de vos amis, pour assister à notre concert d'automne qui sera donné le 16 octobre prochain à 20h30 en l'église paroissiale Saint Memmie de Vitry-en-Perthois, origine de notre Collège de Chanoines. Ce concert nous fera encore mieux connaître, et nous aidera à envisager l'avenir.

Espérant avoir retenu votre attention, et comptant sur votre aide et votre présence au concert, nous vous prions de croire en nos sincères amitiés.

Le Président,  
Yves Baudin

## Lettre aux Amis de la Collégiale Notre-Dame

Numéro 3 : Décembre 2004

Chers Amis,

Au seuil de la nouvelle année, les membres du conseil d'administration, et en mon nom personnel, vous présentent leurs meilleurs vœux accompagnés des souhaits d'une excellente santé qui vous permettra ainsi de réaliser vos plus chers désirs ; bonne et heureuse année à tous. Pour nous, notre vœu le plus cher est que nous soyons enfin 200 membres en 2005.

Dans notre dernière lettre, nous vous annonçons notre concert d'automne. Il a été donné en l'église Saint-Memmie de Vitry-en-Perthois dans une ambiance chaleureuse et joviale, sans pour autant nuire à la dignité du lieu. Les groupes musicaux ont réalisé une belle prestation de très grande qualité. Toutes les personnes présentes à ce concert nous ont fait part de leur satisfaction et de leurs compliments. Nous sommes déjà dans les préparatifs du concert du dimanche 3 avril 2005 à 17h30 qui, si tout va bien, devrait avoir lieu à la Collégiale.

Toujours à la mi-octobre, une merveilleuse nouvelle nous est parvenue. Une lettre du Directoire de la Caisse d'épargne et de prévoyance de Champagne-Ardenne nous annonçait que nous étions les lauréats d'un prix de 10.000 € attribué pour la sauvegarde du patrimoine culturel. Nous avons effectivement déposé au mois d'août un dossier faisant un constat des lieux, et la liste de nos urgences pour que notre Collégiale retrouve sa dignité. Après avoir analysé notre projet, la Caisse d'épargne nous a retenu et ce prix est destiné à la restauration des accès de l'église. Rappelez-vous, j'en faisais aussi état la dernière fois en chiffrant nos urgences à 50.000€ ! Vous devinez notre bonheur : nous recevons 20% de la somme en subvention !...

Ce prix nous a été remis officiellement le 6 décembre dernier par le Directeur du Cabinet du Directoire de la Caisse d'épargne de Champagne-Ardenne, Monsieur Jean-Paul Penaud, en présence de Madame Anny Liébart, adjointe à la Culture ; Madame le Sous-Préfet et Monsieur le Maire s'étant excusés, retenus à la sous-préfecture au dernier moment. Dans notre discours, nous avons fait remarquer que le rayonnement de notre Collégiale dépassait largement le cadre local et qu'il fallait exploiter notre chance de nous trouver au carrefour des axes touristiques Nord-Sud et Est-Ouest qui nous amène chaque année un nombre important de visiteurs. D'où la nécessité d'effacer le plus rapidement possible l'image négative que peut produire notre bâtiment classé au patrimoine. Votre conseil d'administration a décidé de restaurer les portes monumentales du parvis de la Collégiale.

Cela se fera sans doute au printemps, dès que nous aurons trouvé les 3.000€ qui nous manquent à ce jour. Ce choix tient compte du fait que cette restauration embellira notre église sur la place d'Armes, et sera visible de tous... les photos réalisées à la sortie des mariages n'en seront que plus belles !

Nos autres projets à réaliser rapidement restent: refaire le tambour d'entrée, le capitonnage du banc d'oeuvre, les boiseries de la chapelle Ste Jeanne d'Arc, remplacer les portes extérieures en chêne de l'abside,...

Notez dès à présent dans vos agendas que le vendredi 11 mars 2005 à 20h30 se tiendra notre assemblée générale à l'Espace Paul Bert, rue Sainte Barbe à Vitry-le-François.

Vous trouverez dans ce courrier des bulletins d'adhésion afin de nous adresser votre cotisation pour 2005, et aussi pour nous faire connaître auprès de vos amis. Nous joignons également le reçu destiné à la déclaration d'impôts sur le revenu pour ceux qui ont effectués des versements à l'association en 2004.

Espérant avoir retenu votre attention, en vous renouvelant tous nos vœux de bonne et heureuse année et comptant sur votre aide indispensable, nous vous prions de croire, chers Amis, en nos cordiales salutations.

Yves Baudin



## Lettre aux Amis de la Collégiale Notre-Dame

Numéro 3 : Décembre 2004

Chers Amis,

Au seuil de la nouvelle année, les membres du conseil d'administration, et en mon nom personnel, vous présentent leurs meilleurs vœux accompagnés des souhaits d'une excellente santé qui vous permettra ainsi de réaliser vos plus chers désirs ; bonne et heureuse année à tous. Pour nous, notre vœu le plus cher est que nous soyons enfin 200 membres en 2005.

Dans notre dernière lettre, nous vous annonçons notre concert d'automne. Il a été donné en l'église Saint-Memmie de Vitry-en-Perthois dans une ambiance chaleureuse et joviale, sans pour autant nuire à la dignité du lieu. Les groupes musicaux ont réalisé une belle prestation de très grande qualité. Toutes les personnes présentes à ce concert nous ont fait part de leur satisfaction et de leurs compliments. Nous sommes déjà dans les préparatifs du concert du dimanche 3 avril 2005 à 17h30 qui, si tout va bien, devrait avoir lieu à la Collégiale.

Toujours à la mi-octobre, une merveilleuse nouvelle nous est parvenue. Une lettre du Directoire de la Caisse d'épargne et de prévoyance de Champagne-Ardenne nous annonçait que nous étions les lauréats d'un prix de 10.000 € attribué pour la sauvegarde du patrimoine culturel. Nous avons effectivement déposé au mois d'août un dossier faisant un constat des lieux, et la liste de nos urgences pour que notre Collégiale retrouve sa dignité. Après avoir analysé notre projet, la Caisse d'épargne nous a retenu et ce prix est destiné à la restauration des accès de l'église. Rappelez-vous, j'en faisais aussi état la dernière fois en chiffrant nos urgences à 50.000€ ! Vous devinez notre bonheur : nous recevons 20% de la somme en subvention !...

Ce prix nous a été remis officiellement le 6 décembre dernier par le Directeur du Cabinet du Directoire de la Caisse d'épargne de Champagne-Ardenne, Monsieur Jean-Paul Penaud, en présence de Madame Anny Liébart, adjointe à la Culture ; Madame le Sous-Préfet et Monsieur le Maire s'étant excusés, retenus à la sous-préfecture au dernier moment. Dans notre discours, nous avons fait remarquer que le rayonnement de notre Collégiale dépassait largement le cadre local et qu'il fallait exploiter notre chance de nous trouver au carrefour des axes touristiques Nord-Sud et Est-Ouest qui nous amène chaque année un nombre important de visiteurs. D'où la nécessité d'effacer le plus rapidement possible l'image négative que peut produire notre bâtiment classé au patrimoine. Votre conseil d'administration a décidé de restaurer les portes monumentales du parvis de la Collégiale.

Cela se fera sans doute au printemps, dès que nous aurons trouvé les 3.000€ qui nous manquent à ce jour. Ce choix tient compte du fait que cette restauration embellira notre église sur la place d'Armes, et sera visible de tous... les photos réalisées à la sortie des mariages n'en seront que plus belles !

Nos autres projets à réaliser rapidement restent: refaire le tambour d'entrée, le capitonnage du banc d'oeuvre, les boiseries de la chapelle Ste Jeanne d'Arc, remplacer les portes extérieures en chêne de l'abside,...

Notez dès à présent dans vos agendas que le vendredi 11 mars 2005 à 20h30 se tiendra notre assemblée générale à l'Espace Paul Bert, rue Sainte Barbe à Vitry-le-François.

Vous trouverez dans ce courrier des bulletins d'adhésion afin de nous adresser votre cotisation pour 2005, et aussi pour nous faire connaître auprès de vos amis. Nous joignons également le reçu destiné à la déclaration d'impôts sur le revenu pour ceux qui ont effectués des versements à l'association en 2004.

Espérant avoir retenu votre attention, en vous renouvelant tous nos vœux de bonne et heureuse année et comptant sur votre aide indispensable, nous vous prions de croire, chers Amis, en nos cordiales salutations.

Yves Baudin

## Lettre aux Amis de la Collégiale Notre-Dame

Numéro 4 : Avril 2005

Chers Amis,

Nous poursuivons sans relâche notre action pour atteindre les objectifs d'amélioration de notre église que nous nous sommes fixés.

Tout d'abord, remercions l'entreprise J.P. Gorka de nous avoir consacré gracieusement début février deux jours de son temps de travail pour remettre en état, avant peinture, les boiseries du sas d'entrée de la Collégiale. Ce type de mécénat est pour nous un encouragement du bien-fondé de notre existence.

Le 23 février, la statue de Saint-Fiacre a été réinstallée sur sa console par l'entreprise de restauration J.M. Darde de Provins qui en a effectué la remise en état à la demande de la Municipalité.

Puis le 11 mars, ce fut notre assemblée générale. Les membres présents, ou représentés, ont approuvé à l'unanimité nos réalisations et notre comptabilité de l'année écoulée. Nous avons aussi annoncé nos projets pour 2005 :

- rénover les accès à l'église (en partenaire avec la Ville),
- restaurer les boiseries de style Louis XV de la chapelle Sainte-Jeanne d'Arc,
- re-capitonner le banc d'œuvre,
- créer un site internet (pour mieux nous faire connaître, si possible dès juillet),
- et, peut-être, la version allemande de notre guide de visite.

Cette Assemblée Générale a reconduit au Conseil d'Administration tous les membres du tiers-sortant et, à notre grande satisfaction, en a élu trois nouveaux : Mme Eliane Baudot, le Docteur Jean Bernard et Mlle Claire Pilliot .

Et enfin le 3 avril où nous avons présenté notre fabuleux concert de printemps donné devant 250 personnes heureuses d'y avoir assisté, dont Mme la Sous-Préfète, M. le Député et M. le Maire de Vitry. Cette présence officielle est aussi pour nous un encouragement à persévérer contre « vents et marées »... Nous avons su décider des artistes exceptionnels à venir nous aider. Le programme ? Valétia Minicilli à la flûte, à l'orgue Vincent Erhart et des Chœurs d'Opéra interprétés par le « Chœur Maurice Emmanuel » de Troyes. Ce troisième concert fut d'un style différent des précédents ; notre recherche de programmes variés visant à intéresser le plus grand nombre de personnes possibles.

Pour remercier les musiciens d'être venus gratuitement, l'association leur a offert une collation à l'issue de la soirée : pâtisseries confectionnées par les femmes du conseil d'administration, thé, café, jus d'orange... Cette réception a été rehaussée par du Champagne offert généreusement par M. F. Boutreux, directeur du magasin *Super U* de Frignicourt, ce que nous ne pouvions pas décemment envisager. Nous sommes en

mesure de témoigner de la satisfaction de tous ainsi que des chaleureuses félicitations reçues pour la qualité de notre accueil.

L'année a fort bien commencé pour votre association : sur le premier trimestre, 75% des membres ont déjà renouvelé leur cotisation ; qu'ils en soient remerciés, ils trouveront leur reçu fiscal dans notre prochaine « lettre ». Les retardataires trouveront ci-joint un bulletin d'adhésion afin de régulariser leur contribution. Vous avez sans doute noté l'ampleur de nos ambitions, pour les réaliser, et sans craindre de me répéter, il nous faut être des « recruteurs », décider de nouveaux adhérents à venir nous rejoindre. C'est vital pour nous tous. Sans vous, nous ne pouvons rien !

Nous savons pouvoir compter sur vous tous, et nous vous adressons nos sincères amitiés.

Yves Baudin

N.B. : L'accueil favorable d'une enveloppe « Prêt-à-poster » proposée lors de notre Assemblée Générale nous a encouragé à la réaliser. Elle est aujourd'hui disponible auprès de Françoise Paquis (03-26-74-07-68) ou de Yves Baudin (06-03-78-13-86) au prix coûtant soit 0,65 € pour les membres de l'association à jour de leur cotisation. Le prix public sera de 0,83 € (tarif postal en vigueur). Par ailleurs, nous avons encore besoin de volontaires pour assurer à la Collégiale les permanences par demi-journée en juillet et en août . Merci de nous contacter aux mêmes numéros que ci-dessus.

## Lettre aux Amis de la Collégiale Notre-Dame

Numéro 4 : Avril 2005

Chers Amis,

Nous poursuivons sans relâche notre action pour atteindre les objectifs d'amélioration de notre église que nous nous sommes fixés.

Tout d'abord, remercions l'entreprise J.P. Gorka de nous avoir consacré gracieusement début février deux jours de son temps de travail pour remettre en état, avant peinture, les boiseries du sas d'entrée de la Collégiale. Ce type de mécénat est pour nous un encouragement du bien-fondé de notre existence.

Le 23 février, la statue de Saint-Fiacre a été réinstallée sur sa console par l'entreprise de restauration J.M. Darde de Provins qui en a effectué la remise en état à la demande de la Municipalité.

Puis le 11 mars, ce fut notre assemblée générale. Les membres présents, ou représentés, ont approuvé à l'unanimité nos réalisations et notre comptabilité de l'année écoulée. Nous avons aussi annoncé nos projets pour 2005 :

- rénover les accès à l'église (en partenaire avec la Ville),
- restaurer les boiseries de style Louis XV de la chapelle Sainte-Jeanne d'Arc,
- re-capitonner le banc d'œuvre,
- créer un site internet (pour mieux nous faire connaître, si possible dès juillet),
- et, peut-être, la version allemande de notre guide de visite.

Cette Assemblée Générale a reconduit au Conseil d'Administration tous les membres du tiers-sortant et, à notre grande satisfaction, en a élu trois nouveaux : Mme Eliane Baudot, le Docteur Jean Bernard et Mlle Claire Pilliot .

Et enfin le 3 avril où nous avons présenté notre fabuleux concert de printemps donné devant 250 personnes heureuses d'y avoir assisté, dont Mme la Sous-Préfète, M. le Député et M. le Maire de Vitry. Cette présence officielle est aussi pour nous un encouragement à persévérer contre « vents et marées »... Nous avons su décider des artistes exceptionnels à venir nous aider. Le programme ? Valétia Minicilli à la flûte, à l'orgue Vincent Erhart et des Chœurs d'Opéra interprétés par le « Chœur Maurice Emmanuel » de Troyes. Ce troisième concert fut d'un style différent des précédents ; notre recherche de programmes variés visant à intéresser le plus grand nombre de personnes possibles.

Pour remercier les musiciens d'être venus gratuitement, l'association leur a offert une collation à l'issue de la soirée : pâtisseries confectionnées par les femmes du conseil d'administration, thé, café, jus d'orange... Cette réception a été rehaussée par du Champagne offert généreusement par M. F. Boutreux, directeur du magasin *Super U* de Frignicourt, ce que nous ne pouvions pas décemment envisager. Nous sommes en

mesure de témoigner de la satisfaction de tous ainsi que des chaleureuses félicitations reçues pour la qualité de notre accueil.

L'année a fort bien commencé pour votre association : sur le premier trimestre, 75% des membres ont déjà renouvelé leur cotisation ; qu'ils en soient remerciés, ils trouveront leur reçu fiscal dans notre prochaine « lettre ». Les retardataires trouveront ci-joint un bulletin d'adhésion afin de régulariser leur contribution. Vous avez sans doute noté l'ampleur de nos ambitions, pour les réaliser, et sans craindre de me répéter, il nous faut être des « recruteurs », décider de nouveaux adhérents à venir nous rejoindre. C'est vital pour nous tous. Sans vous, nous ne pouvons rien !

Nous savons pouvoir compter sur vous tous, et nous vous adressons nos sincères amitiés.

Yves Baudin

N.B. : L'accueil favorable d'une enveloppe « Prêt-à-poster » proposée lors de notre Assemblée Générale nous a encouragé à la réaliser. Elle est aujourd'hui disponible auprès de Françoise Paquis (03-26-74-07-68) ou de Yves Baudin (06-03-78-13-86) au prix coûtant soit 0,65 € pour les membres de l'association à jour de leur cotisation. Le prix public sera de 0,83 € (tarif postal en vigueur). Par ailleurs, nous avons encore besoin de volontaires pour assurer à la Collégiale les permanences par demi-journée en juillet et en août . Merci de nous contacter aux mêmes numéros que ci-dessus.

## Lettre aux Amis de la Collégiale Notre-Dame

Numéro 5 : Septembre 2005

Chers Amis,

Une fois n'est pas coutume, c'est votre trésorier qui va vous informer des projets et réalisations depuis notre dernière réunion.

Nous organisons avec « Comité Festival » un concert « Gospel » à la Collégiale le dimanche 16 octobre à 17h00, merci d'en prendre bonne note sur votre agenda.

Il existe maintenant une version en langue allemande de notre brochure, les touristes allemands étant très nombreux dans notre région.

Nous avons mis en ligne un site internet (<http://amisdelacollegiale.free.fr>). Nous remercions chaleureusement Arnaud Baudin pour la création et la réalisation du site.

Merci à la Ville qui nous a versé une subvention de 920 € pour l'année 2005.

Nous avons fait imprimer des enveloppes « Prêt-à-Poster », elles sont à votre disposition pour la somme de 0,80 €.

Nous attendons la réunion du conseil municipal qui se tiendra fin septembre pour connaître les dispositions du partenariat entre la Mairie et notre association pour la mise en peinture des accès de l'église avec la subvention de 10.000 € de la Caisse d'Epargne.

Nous avons eu de la part des libraires de Vitry un très bon accueil pour qu'ils distribuent nos brochures.

Une permanence presque totale a été effectuée par les membres de l'association en juillet et août, ce qui a permis de faire connaître et vendre des brochures, des Prêt-à-poster, des cartes postales et la photo agrandie du vitrail de la Résurrection.

Deux dimanches de juillet et deux d'août, Monique Coulmy a fait visiter la Collégiale pour les journées des églises accueillantes.

Nous envisageons de mettre sur chaque chapelle un petit tableau donnant le nom et les indications de chacune, et un plan à l'entrée de la Collégiale.

Je profite de cette lettre pour rappeler à certains qu'il reste quelques cotisations en retard, merci de faire le nécessaire ; vous profitez de la déduction fiscale de 60% dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi un don de 50 € ne vous coûtera réellement que 17, un don de 30 € fera 10, celui de 100 € reviendra à 34.

Ceux qui sont à jour de leur cotisation trouveront joint le reçu fiscal 2005 afin de profiter de ces dispositions.

Bien cordialement.

Le trésorier,

François de La Morinerie



## Lettre aux Amis de la Collégiale Notre-Dame

Numéro 5 : Septembre 2005

Chers Amis,

Une fois n'est pas coutume, c'est votre trésorier qui va vous informer des projets et réalisations depuis notre dernière réunion.

Nous organisons avec « Comité Festival » un concert « Gospel » à la Collégiale le dimanche 16 octobre à 17h00, merci d'en prendre bonne note sur votre agenda.

Il existe maintenant une version en langue allemande de notre brochure, les touristes allemands étant très nombreux dans notre région.

Nous avons mis en ligne un site internet (<http://amisdelacollegiale.free.fr>). Nous remercions chaleureusement Arnaud Baudin pour la création et la réalisation du site.

Merci à la Ville qui nous a versé une subvention de 920 € pour l'année 2005.

Nous avons fait imprimer des enveloppes « Prêt-à-Poster », elles sont à votre disposition pour la somme de 0,80 €.

Nous attendons la réunion du conseil municipal qui se tiendra fin septembre pour connaître les dispositions du partenariat entre la Mairie et notre association pour la mise en peinture des accès de l'église avec la subvention de 10.000 € de la Caisse d'Épargne.

Nous avons eu de la part des libraires de Vitry un très bon accueil pour qu'ils distribuent nos brochures.

Une permanence presque totale a été effectuée par les membres de l'association en juillet et août, ce qui a permis de faire connaître et vendre des brochures, des Prêt-à-poster, des cartes postales et la photo agrandie du vitrail de la Résurrection.

Deux dimanches de juillet et deux d'août, Monique Coulmy a fait visiter la Collégiale pour les journées des églises accueillantes.

Nous envisageons de mettre sur chaque chapelle un petit tableau donnant le nom et les indications de chacune, et un plan à l'entrée de la Collégiale.

Je profite de cette lettre pour rappeler à certains qu'il reste quelques cotisations en retard, merci de faire le nécessaire ; vous profitez de la déduction fiscale de 60% dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi un don de 50 € ne vous coûtera réellement que 17, un don de 30 € fera 10, celui de 100 € reviendra à 34.

Ceux qui sont à jour de leur cotisation trouveront joint le reçu fiscal 2005 afin de profiter de ces dispositions.

Bien cordialement.

Le trésorier,

François de La Morinerie

## Lettre aux Amis de la Collégiale Notre-Dame

Numéro 6 : Décembre 2005

Chers Amis,

A nouveau 365 jours d'écoulés ! Ô temps suspend ton vol !

Dans notre lettre de décembre dernier, je formulais un vœux que je pensais réalisable : être 200 membres à la fin de cette année. Je n'ai pas été exaucé ! Pourtant cela reste un stade important à franchir pour l'avenir de la Collégiale et « l'amélioration de sa santé ». Nous avons encore et toujours besoin de vous tous, parlez de nous autour de vous...

Depuis la 5<sup>ème</sup> lettre de notre éminent trésorier, nous avons donné notre concert « Gospel » en partenariat avec le comité «Festival ». Ce fut un franc succès, toutes les personnes présentes à ce concert nous ont fait part de leur satisfaction à la sortie, ce qui fut notre récompense. Près de 300 personnes sont venues écouter les « Flames Gospel Choir » de Reims et, nous avons vu au moment du final tous les spectateurs debout, les papas ayant placé leur enfant sur leurs épaules, tous tapant dans les mains... Un franc succès !

Et puis...

Dans le même temps...

Nous avons, en concertation avec la municipalité de Vitry-le-François, suivi la rénovation des accès de la Collégiale afin de ne pas perdre les 10 000 € octroyés par la Caisse d'Épargne de Champagne-Ardenne, prix remis officiellement le 6 décembre 2004 par le Directeur du Cabinet du Directoire de la Caisse d'épargne de Champagne-Ardenne, Monsieur Jean-Paul Penaud. Nous avançons : les entreprises retenues par les Services Techniques ont reçu de notre association les règlements d'acompte sur les travaux à venir (près de 4 000 €, dans l'attente du remboursement de la Caisse d'Épargne) et nous pensons qu'un changement sensible sera visible dès Noël...

La Ville nous a confié la remise en état des deux portes absidiales, ainsi que les deux portes latérales. La Mairie, elle, devrait se charger des portes monumentales, place d'Armes, après la remise à niveau du parvis prévue en 2006.

Nous avons reçu au mois de septembre dernier notre membre de Montréal. Il est venu passer huit jours en pays vitryat, pays de ses ancêtres. Nous venons de recevoir une correspondance de sa part, accompagnée des photos qu'il a prises, nous remerciant de notre accueil et nous encourageant dans notre tâche de mise en valeur de la Collégiale.

Nos finances sont très saines ; nos permanences estivales, à l'intérieur même de l'église, nous ont permis d'améliorer notre trésorerie de près de 1 400 €. Ce qui nous conduit à envisager la saison 2006 en sollicitant d'autres volontaires pour assurer une présence, matin et après-midi, tous les jours de juillet et août. N'hésitez pas à nous communiquer vos disponibilités.

Et, justement, parlons de 2006 !

Il nous faudra être encore plus rigoureux, en effet, à ce jour, nous n'avons encore rien fait au vue de ce qu'il nous reste à faire ! Pour que votre association perdure, il nous faut du sérieux, nous retrousser les manches, nous faire connaître autour de nous et faire de nouveaux adhérents, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, nous n'existerons pas sans vous. Nous ne serons jamais le « dernier salon où l'on cause », nous nous devons d'être efficaces, rigoureux, prudents, solidaires, ne pas répéter les mêmes bêtises à l'infini, dire ce que l'on fait et faire ce que l'on a dit, le temps perdu ne s'étant jamais vu rattraper !

Nous vous donnons rendez-vous à notre prochaine Assemblée Générale, à l'espace Paul Bert, le vendredi 17 mars 2006 à 20h. Nous vous y attendons tous !

2005 se meurt, vive 2006 ! Bonne et heureuse année à tous et dans vos familles : que tous nos meilleurs vœux vous accompagnent.

Yves Baudin

## Lettre aux Amis de la Collégiale Notre-Dame

Numéro 6 : Décembre 2005

Chers Amis,

A nouveau 365 jours d'écoulés ! Ô temps suspend ton vol !

Dans notre lettre de décembre dernier, je formulais un vœux que je pensais réalisable : être 200 membres à la fin de cette année. Je n'ai pas été exaucé ! Pourtant cela reste un stade important à franchir pour l'avenir de la Collégiale et « l'amélioration de sa santé ». Nous avons encore et toujours besoin de vous tous, parlez de nous autour de vous...

Depuis la 5<sup>ème</sup> lettre de notre éminent trésorier, nous avons donné notre concert « Gospel » en partenariat avec le comité «Festival ». Ce fut un franc succès, toutes les personnes présentes à ce concert nous ont fait part de leur satisfaction à la sortie, ce qui fut notre récompense. Près de 300 personnes sont venues écouter les « Flames Gospel Choir » de Reims et, nous avons vu au moment du final tous les spectateurs debout, les papas ayant placé leur enfant sur leurs épaules, tous tapant dans les mains... Un franc succès !

Et puis...

Dans le même temps...

Nous avons, en concertation avec la municipalité de Vitry-le-François, suivi la rénovation des accès de la Collégiale afin de ne pas perdre les 10 000 € octroyés par la Caisse d'Épargne de Champagne-Ardenne, prix remis officiellement le 6 décembre 2004 par le Directeur du Cabinet du Directoire de la Caisse d'épargne de Champagne-Ardenne, Monsieur Jean-Paul Penaud. Nous avançons : les entreprises retenues par les Services Techniques ont reçu de notre association les règlements d'acompte sur les travaux à venir (près de 4 000 €, dans l'attente du remboursement de la Caisse d'Épargne) et nous pensons qu'un changement sensible sera visible dès Noël...

La Ville nous a confié la remise en état des deux portes absidiales, ainsi que les deux portes latérales. La Mairie, elle, devrait se charger des portes monumentales, place d'Armes, après la remise à niveau du parvis prévue en 2006.

Nous avons reçu au mois de septembre dernier notre membre de Montréal. Il est venu passer huit jours en pays vitryat, pays de ses ancêtres. Nous venons de recevoir une correspondance de sa part, accompagnée des photos qu'il a prises, nous remerciant de notre accueil et nous encourageant dans notre tâche de mise en valeur de la Collégiale.

Nos finances sont très saines ; nos permanences estivales, à l'intérieur même de l'église, nous ont permis d'améliorer notre trésorerie de près de 1 400 €. Ce qui nous conduit à envisager la saison 2006 en sollicitant d'autres volontaires pour assurer une présence, matin et après-midi, tous les jours de juillet et août. N'hésitez pas à nous communiquer vos disponibilités.

Et, justement, parlons de 2006 !

Il nous faudra être encore plus rigoureux, en effet, à ce jour, nous n'avons encore rien fait au vue de ce qu'il nous reste à faire ! Pour que votre association perdure, il nous faut du sérieux, nous retrousser les manches, nous faire connaître autour de nous et faire de nouveaux adhérents, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, nous n'existerons pas sans vous. Nous ne serons jamais le « dernier salon où l'on cause », nous nous devons d'être efficaces, rigoureux, prudents, solidaires, ne pas répéter les mêmes bêtises à l'infini, dire ce que l'on fait et faire ce que l'on a dit, le temps perdu ne s'étant jamais vu rattraper !

Nous vous donnons rendez-vous à notre prochaine Assemblée Générale, à l'espace Paul Bert, le vendredi 17 mars 2006 à 20h. Nous vous y attendons tous !

2005 se meurt, vive 2006 ! Bonne et heureuse année à tous et dans vos familles : que tous nos meilleurs vœux vous accompagnent.

Yves Baudin

## **Lettre aux Amis de la Collégiale Notre-Dame**

Numéro 7 : février 2006

Chers Amis,

Nous avons reçu le 9 janvier dernier Monsieur Renaud Ducastelle, Architecte des Bâtiments de France, en présence de Madame Anny Liébart représentant la municipalité et de Monsieur Gilles Sué responsable aux services techniques. Cette visite avait pour but de décider de la couleur de la peinture qui serait apposée sur les portes de la Collégiale : ce sera un »Rouge Bayonne«, selon la palette des couleurs, reformulé en langage courant, un brun foncé. L'association va restaurer les deux portes latérales ainsi que les portes absidiales de l'église, les commandes sont passées à l'entreprise Bailleux et à JP. Gorka (pour le remplacement des portes absidiales), tout cela avec le mécénat de la Caisse d'Epargne Champagne-Ardenne. Nous en avons profité pour faire le tour de l'église et recueillir les conseils de Monsieur Ducastelle dans le but d'éviter de commettre des erreurs dans la poursuite de nos actions.

Les lambris de la chapelle Sainte Jeanne d'Arc vont aussi être restaurés grâce au don généreux d'une adhérente qui désire garder l'anonymat. Qu'elle en soit une nouvelle fois remerciée ; elle devient, de ce fait, la marraine de cette chapelle.

Votre association avance, nous n'allons pas aussi vite que nous le voudrions, mais nous pouvons quand même être satisfaits des résultats déjà obtenus. Nous gardons notre enthousiasme, notre ambition, même si par instant nous avons l'impression de pédaler dans le vide. Sans doute, nous faut-il »Prendre le temps d'aller vite«.

Nous remercions vivement nos adhérents qui n'ont pas attendu pour renouveler leur cotisation 2006. Certes, nous avons jusqu'au 31 décembre, mais les versements précoces nous aident à programmer nos échéances.

Vous trouverez jointe la convocation à l'Assemblée Générale. Nous vous y attendons tous pour analyser les résultats obtenus après 3 ans d'activité et recueillir vos remarques, suggestions et conseils afin d'élaborer l'année à venir. Le lendemain, nous serons présents au « Forum des associations » organisé par la Mairie.

Dans cette attente, nous vous adressons nos très cordiales salutations.

Yves Baudin

## **Lettre aux Amis de la Collégiale Notre-Dame**

Numéro 7 : février 2006

Chers Amis,

Nous avons reçu le 9 janvier dernier Monsieur Renaud Ducastelle, Architecte des Bâtiments de France, en présence de Madame Anny Liébart représentant la municipalité et de Monsieur Gilles Sué responsable aux services techniques. Cette visite avait pour but de décider de la couleur de la peinture qui serait apposée sur les portes de la Collégiale : ce sera un »Rouge Bayonne«, selon la palette des couleurs, reformulé en langage courant, un brun foncé. L'association va restaurer les deux portes latérales ainsi que les portes absidiales de l'église, les commandes sont passées à l'entreprise Bailleux et à JP. Gorka (pour le remplacement des portes absidiales), tout cela avec le mécénat de la Caisse d'Epargne Champagne-Ardenne. Nous en avons profité pour faire le tour de l'église et recueillir les conseils de Monsieur Ducastelle dans le but d'éviter de commettre des erreurs dans la poursuite de nos actions.

Les lambris de la chapelle Sainte Jeanne d'Arc vont aussi être restaurés grâce au don généreux d'une adhérente qui désire garder l'anonymat. Qu'elle en soit une nouvelle fois remerciée ; elle devient, de ce fait, la marraine de cette chapelle.

Votre association avance, nous n'allons pas aussi vite que nous le voudrions, mais nous pouvons quand même être satisfaits des résultats déjà obtenus. Nous gardons notre enthousiasme, notre ambition, même si par instant nous avons l'impression de pédaler dans le vide. Sans doute, nous faut-il »Prendre le temps d'aller vite«.

Nous remercions vivement nos adhérents qui n'ont pas attendu pour renouveler leur cotisation 2006. Certes, nous avons jusqu'au 31 décembre, mais les versements précoces nous aident à programmer nos échéances.

Vous trouverez jointe la convocation à l'Assemblée Générale. Nous vous y attendons tous pour analyser les résultats obtenus après 3 ans d'activité et recueillir vos remarques, suggestions et conseils afin d'élaborer l'année à venir. Le lendemain, nous serons présents au « Forum des associations » organisé par la Mairie.

Dans cette attente, nous vous adressons nos très cordiales salutations.

Yves Baudin



## Lettre aux Amis de la Collégiale Notre-Dame

Numéro 8 : mai 2006

Chers Amis,

Ce début d'année a été très actif. Nous avons tenu notre assemblée générale annuelle qui a approuvé à l'unanimité les actions, les orientations et les décisions prises par le conseil d'administration, ainsi que le bilan financier de l'association. Suite à la démission de Monique Coulmy, Jean-Marie Sadin a été élu vice-président, laissant sa place de conseiller au Docteur Jean Bernard qui entre de ce fait au bureau.

Dorénavant, l'assemblée générale se tiendra chaque année le 3<sup>e</sup> lundi de mars ; vous pouvez dès à présent nous réserver la date pour 2007...

Et les travaux ?

Commencés en début d'année, les portes absidiales refaites en chêne et à l'identique par l'ébéniste JP. Gorka, ainsi que leur remise en peinture avec les deux portes des transepts par l'entreprise Bailleux, ont été réceptionnés par le conseil d'administration de l'association le mercredi 19 avril en présence de Monsieur le Maire et des responsables de la Caisse d'Epargne, banque qui nous a permis de réaliser cette rénovation en nous allouant un prix de 10.000 € en novembre 2004. Pour mémoire, la dernière couche de peinture sur ces portes avait été mise par l'équipe municipale conduite par Jean Bernard avec, entre autre travaux, la restauration des grandes orgues et l'éclairage de l'église et des chapelles. Dans notre discours (pièce jointe), nous avons regretté la dégradation de notre Collégiale et souhaité être associés aux décisions concernant le bâtiment. Michel Biard nous a répondu qu'il avait fait des choix de gestion municipale et qu'il s'y tenait. Nous n'en faisons donc pas partie...

Vous comprenez donc mieux notre insistance à passer au plus vite le cap des 200 membres ? C'est primordial, il y va de notre audience.

Nous sommes néanmoins bien décidés à poursuivre notre action pour parvenir à réaliser les buts fixés dans nos statuts, contre vents et marées, opiniâtement...

Durant ce premier trimestre 2006, JP. Gorka nous a également restauré de très belle façon les boiseries de la chapelle Sainte-Jeanne-d'Arc, financées par le don généreux d'une adhérente.

Et maintenant nos projets seraient de remettre en état les sas de l'église, passages empruntés par toute personne entrant dans l'édifice, ainsi que le banc d'oeuvre.

Ces mobiliers ne sont pas trop soumis à la pluie dans l'église...

Nous voulons aussi renouveler le succès « touristo-économique » obtenu l'an dernier par nos permanences des après-midi de juillet et août. Aussi nous nous permettons de solliciter le concours de nos « Amis Vitryats » pour nous retourner le tableau joint à cette

lettre (secrétaire: Françoise Paquis – 8, rue saint Vincent à Vitry) en précisant la (ou les) demi-journée qu'ils pourraient assurer, afin de poursuivre les restaurations nécessaires.

Pour vous permettre de suivre la vie de votre association, nous vous invitons à consulter notre site internet mis à jour régulièrement.

Sachant pouvoir compter sur vous tous, nous vous prions de croire en notre indéfectible dévouement.

Yves Baudin

## Lettre aux Amis de la Collégiale Notre-Dame

Numéro 8 : mai 2006

Chers Amis,

Ce début d'année a été très actif. Nous avons tenu notre assemblée générale annuelle qui a approuvé à l'unanimité les actions, les orientations et les décisions prises par le conseil d'administration, ainsi que le bilan financier de l'association. Suite à la démission de Monique Coulmy, Jean-Marie Sadin a été élu vice-président, laissant sa place de conseiller au Docteur Jean Bernard qui entre de ce fait au bureau.

Dorénavant, l'assemblée générale se tiendra chaque année le 3<sup>e</sup> lundi de mars ; vous pouvez dès à présent nous réserver la date pour 2007...

Et les travaux ?

Commencés en début d'année, les portes absidiales refaites en chêne et à l'identique par l'ébéniste JP. Gorka, ainsi que leur remise en peinture avec les deux portes des transepts par l'entreprise Bailleux, ont été réceptionnés par le conseil d'administration de l'association le mercredi 19 avril en présence de Monsieur le Maire et des responsables de la Caisse d'Epargne, banque qui nous a permis de réaliser cette rénovation en nous allouant un prix de 10.000 € en novembre 2004. Pour mémoire, la dernière couche de peinture sur ces portes avait été mise par l'équipe municipale conduite par Jean Bernard avec, entre autre travaux, la restauration des grandes orgues et l'éclairage de l'église et des chapelles. Dans notre discours (pièce jointe), nous avons regretté la dégradation de notre Collégiale et souhaité être associés aux décisions concernant le bâtiment. Michel Biard nous a répondu qu'il avait fait des choix de gestion municipale et qu'il s'y tenait. Nous n'en faisons donc pas partie...

Vous comprenez donc mieux notre insistance à passer au plus vite le cap des 200 membres ? C'est primordial, il y va de notre audience.

Nous sommes néanmoins bien décidés à poursuivre notre action pour parvenir à réaliser les buts fixés dans nos statuts, contre vents et marées, opiniâtement...

Durant ce premier trimestre 2006, JP. Gorka nous a également restauré de très belle façon les boiseries de la chapelle Sainte-Jeanne-d'Arc, financées par le don généreux d'une adhérente.

Et maintenant nos projets seraient de remettre en état les sas de l'église, passages empruntés par toute personne entrant dans l'édifice, ainsi que le banc d'oeuvre.

Ces mobiliers ne sont pas trop soumis à la pluie dans l'église...

Nous voulons aussi renouveler le succès « touristo-économique » obtenu l'an dernier par nos permanences des après-midi de juillet et août. Aussi nous nous permettons de solliciter le concours de nos « Amis Vitryats » pour nous retourner le tableau joint à cette

lettre (secrétaire: Françoise Paquis – 8, rue saint Vincent à Vitry) en précisant la (ou les) demi-journée qu'ils pourraient assurer, afin de poursuivre les restaurations nécessaires.

Pour vous permettre de suivre la vie de votre association, nous vous invitons à consulter notre site internet mis à jour régulièrement.

Sachant pouvoir compter sur vous tous, nous vous prions de croire en notre indéfectible dévouement.

Yves Baudin

## Lettre aux Amis de la Collégiale Notre-Dame

Numéro 9 : août 2006

*«Rien n'est fait,  
Tant que l'important reste à faire !»*

Chers Amis,

Mais que fait donc l'association des « Amis de la Collégiale » ?  
Certains doivent le penser : J'en conviens, les apparences sont contre nous...  
En en-tête, nous vous proposons une devise pour notre association.

Car il pleut depuis plus de 4 ans dans la Collégiale...

Et de plus en plus de pigeons...

Le pigeonnier qu'est l'église se transforme en couveuse...

Entraînant de plus en plus de dégradations...

Je n'arrêterai donc pas de le répéter tant que le but ne sera pas atteint : passer au plus vite le cap des 200 membres ? C'est plus qu'urgent aujourd'hui, notre audience en dépend et ce pourrait être une manifestation de votre mécontentement et de votre appui, car nous sommes plus que jamais bien décidés à poursuivre notre action pour parvenir à nos fins, toujours contre vents et marées, obstinément...

Pour qu'il ne pleuve plus à l'intérieur de notre édifice...

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'un mécène, désirant garder l'anonymat, s'est manifesté à nous courant mai nous signifiant l'intérêt qu'il portait à notre projet et nous assurer de son aide pour atteindre nos objectifs ambitieux. Après lui avoir fait visiter la Collégiale, il a convenu de la priorité, de l'urgence restant encore et toujours à réaliser : arrêter la pluie de tomber dans l'église. Et pour bien montrer à la Municipalité que son mécénat n'était pas un « canular », cette personne a fait un virement de 30.000 € à notre association, somme correspondant au devis en notre possession des Ets. Batonnier. Quelle bonne nouvelle !

Mais il continue encore de pleuvoir dans l'église ...

Nous avons sollicité une audience auprès du Maire, au deuxième rendez-vous nous avons été reçus. Rien de concret n'en est sorti.

Le 11 juillet dernier, Mme Béatrice Pitzini-Dué, expert au Service départemental de l'architecture et du patrimoine de la Marne (SDAP), a constaté l'état désastreux de notre édifice ainsi que l'état sanitaire. Nous attendons le compte-rendu de sa visite.

Nous avons reçu un courrier de monsieur Michel Biard nous informant qu'il attendait les devis d'entreprises « agréées » par les Bâtiments de France pour nous déléguer ensuite la maîtrise d'ouvrage... Mais un nettoyage de chéneaux n'entre pas dans le chapitre travaux, ce n'est qu'un entretien qui, selon Mme Pitzini-Dué, aurait dû être effectué régulièrement.

Pendant ce temps, il continue de pleuvoir dans l'église et nous tergiversons toujours...

Nous attendons pour refaire le banc d'œuvre, nous en avons le financement grâce à notre donatrice de la chapelle Jeanne-d'Arc qui a récidivé. Nous voudrions repeindre le sas de l'entrée principale avec le solde de notre prix de la Caisse d'Épargne. Faut-il les

entreprendre ? Rien n'est possible tant que perdurent les infiltrations d'eau, les nuisances et pollutions diverses occasionnées par la présence importante de pigeons.

Tous les visiteurs de cet été, de toutes nationalités, ont admiré notre édifice mais regretté son état, se demandant même si le culte y était toujours célébré. A notre réponse affirmative, ce fut l'étonnement et la déclaration de n'avoir encore jamais vu autant de désordre dans une église où le culte se célèbre toujours.

Nous nous devons de ne pas baisser les bras devant les obstacles qui se présentent, de motiver ceux qui doutent encore du bien-fondé de notre existence pour rendre sa « dignité à la Collégiale Notre-Dame de l'Assomption, fleuron de la ville de Vitry-le-François » .

Pour qu'enfin la pluie cesse dans la Collégiale... je sollicite votre soutien et vous prie de croire en ma persévérance pour atteindre les objectifs fixés par nos statuts.

Yves Baudin  
Président

N.B : Les adhérents à jour de leur cotisation trouveront leur reçu fiscal joint  
Nous vous invitons à consulter notre site internet <http://amisdelacollegiale.fr>

## Lettre aux Amis de la Collégiale Notre-Dame

Numéro 10 : décembre 2006

Chers Amis,

Pour qu'enfin la pluie cesse dans la Collégiale...

C'était la conclusion de notre dernière lettre. Aujourd'hui, nous avons reçu de Monsieur Michel Biard, Maire de Vitry-le-François, la délégation de maîtrise d'ouvrage nous permettant d'ouvrir le chantier de réfection des chéneaux de l'édifice, de restaurer le banc d'œuvre et de repeindre le sas d'entrée du côté de la rue Dominé de Verzet. Cela nous est financièrement possible grâce à un important mécénat anonyme que nous allouons à la couverture du bas-côté nord, les travaux du banc d'œuvre et de peinture étant pris en charge par un membre bienfaiteur de la région parisienne pour le premier et par les cotisations de nos membres pour le second.

Il est évident que nous n'avons pas tardé à contacter les entreprises afin qu'elles interviennent dès que possible. Mais, bien entendu, elles sont tenues par leurs engagements antérieurs avant de pouvoir entreprendre nos chantiers.

Après avoir découvert la dégradation du marbre de la chapelle du Sacré-Cœur, nous avons demandé aux Ets Céotto de Vitry-le-François de nous établir un devis pour envisager la réfection de la marche d'autel. Avec beaucoup de difficultés l'entreprise a retrouvé un marbre rouge similaire et nous a offert, également sous forme de mécénat et pour la Paroisse, la restauration de la dite marche. Nous adressons à cette société tous nos remerciements pour sa participation, discrète mais efficace, aux buts de notre association.

Nous sommes pleinement dans nos objectifs de faire retrouver à notre église sa beauté, reconnue cette année encore par tous les estivants. Bien sûr, ce sera long mais nous prenons aujourd'hui un grand départ : nous commençons réellement à remettre en état la collégiale et à lui rendre sa dignité. Ces importants projets en passe d'être réalisés n'auraient été possibles sans l'intervention de généreux mécènes.

C'est l'occasion de rappeler les possibilités offertes par la législation depuis la loi du 1<sup>er</sup> août 2003 qui permet aux entreprises comme aux particuliers de bénéficier d'une réduction d'impôts égale, respectivement, à 60 et 66% des sommes versées pour une opération de mécénat<sup>1</sup>.

Vous le voyez, cette année 2006 se termine fort bien avec de belles perspectives pour l'an prochain et des projets que nous réaliserons ensemble, l'arrêt des fuites d'eau pluviale à l'intérieur du bâtiment nous permettant d'ores et déjà d'envisager les restaurations prioritaires de l'autel et du retable de la chapelle de la Crucifixion.

N'hésitez pas à visiter notre site internet ([amisdelacollegiale.fr](http://amisdelacollegiale.fr)) et à le faire connaître autour de vous. Dans notre société de l'informatique, c'est un vecteur essentiel de communication de nos actions que nous essayons d'améliorer continuellement. De nouvelles rubriques s'ouvrent à la curiosité des internautes et votre avis nous intéresse. Déjà, certains d'entre vous nous ont permis, par leurs remarques, d'y apporter des améliorations.

---

<sup>1</sup> Pour connaître tous les avantages offerts par cette loi sur le mécénat, vous pouvez visiter le site du ministère de la Culture ([www.culture.gouv.fr/culture/actualites/politique/mecenat/mecenat.htm](http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/politique/mecenat/mecenat.htm)).

Au nom des membres du conseil d'administration et en mon nom propre, je vous souhaite un Joyeux Noël et vous adresse mes vœux les meilleurs pour la nouvelle année qui s'annonce. Que 2007 voit se réaliser vos plus chers désirs ainsi que ceux de vos proches.

Rendez-vous au mois de mars prochain à l'occasion de notre Assemblée Générale qui sera certainement une étape importante pour notre association.

Dans cette attente, je vous prie d'accepter, chers Amis, mes cordiales salutations.

Yves Baudin  
Président

N.B. : Les adhérents n'ayant pas encore acquitté leur cotisation 2006 trouveront un bulletin d'adhésion pour nous permettre de clore nos comptes en fin d'année.



*Chers amis,*

*Notre Assemblée Générale s'est tenue dans une cordiale ambiance de satisfactions au vu des résultats obtenus en seulement quatre ans. Le mot de conclusion, fort sympathique, de madame Anny Liébart, maire-adjoint à la culture, en témoigne et nous encourage. Aussi sommes-nous condamnés à faire encore mieux !*

*Le chantier des chéneaux au-dessus des collatéraux de la collégiale est maintenant terminé. Ce sont 900 heures de travail qui auront été nécessaires aux Ets Batonnier pour supprimer les causes des fuites d'eaux pluviales dans l'église, intervention indispensable que nous avons pu réaliser grâce à notre généreux donateur.*

*Tout le monde apprécie, également, la restauration du banc d'oeuvre avec le don de notre adhérente de la région parisienne, et la mise en peinture de toutes les portes du transept financée à l'aide de vos cotisations. Lentement, mais sûrement, une certaine dignité est rendue à notre monument qui donne de moins en moins l'impression d'être désaffecté.*

*A présent, nous envisageons d'entreprendre la restauration de la chapelle de la Crucifixion et, c'est notre vœu, la remise en état du tableau de l'Assomption de la Sainte -Vierge en lui confectionnant un nouveau cadre. Les démarches préliminaires à la réalisation de ces projets ont commencé : le descriptif des travaux de remise en état de la*

chapelle a été établie par le Conservateur des Monuments Historiques de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Champagne Ardenne. Des devis sont attendus afin de nous permettre de décider des suites qu'il nous sera possible de donner en concertation avec les différents décisionnaires responsables de l'édifice.

Comme vous le voyez, rien ne sera jamais fini pour notre collégiale : un chantier terminé nous entraîne inévitablement vers une autre action. C'est le principe même du mouvement perpétuel... Bien entendu, vous serez tenus régulièrement informés de l'évolution des évènements.

Côté manifestations culturelles, nous vous proposons de découvrir le Saint-Dizier historique l'après-midi du vendredi 15 juin prochain. Cette cité méconnue mérite pourtant que l'on s'y arrête. Nous organiserons un covoiturage afin que tous puissent s'y rendre et nous vous donnons rendez-vous à 13h00 sur le parking Royer Collard, près de la collégiale. La modique somme de 2€ vous sera demandée pour la visite guidée. Ce sera aussi une occasion de mieux nous connaître. Vous trouverez en pièces jointes un bon d'inscription à retourner pour le samedi 09 juin chez notre secrétaire.

Nous serons présents à la collégiale les après-midi de juillet et août. A ce sujet, que ceux qui peuvent nous donner un peu de leur temps se manifestent auprès de nous afin de nous communiquer leurs possibilités. Des visites guidées seront assurées dans le cadre des églises accueillantes les dimanches 15 juillet et 19 août, ainsi que le dimanche 16 septembre, journée du Patrimoine, et, à la suite, sera donné notre concert annuel à 17h30 pour apprécier le célèbre organiste Pierre Méa, titulaire des Grandes Orgues de la cathédrale de Reims.

En attendant, je vous adresse, chers amis, mes sincères et cordiales salutations.

*Yves Baudin*

*Chers amis,*

*Avant toute chose, nous adressons nos chaleureux remerciements à monsieur l'abbé de Mianville qui nous a permis d'insérer notre bon d'adhésion à l'association dans son bulletin paroissial de fin juin. A ce jour, ce sont plus de 40 nouveaux membres qui viennent enrichir nos rangs. Les « Ouvriers de la première heure » savent que je « rabache », mais il est très important, pour être représentatifs, de passer la barre des 200 adhérents. Nous sommes sur la bonne voie.*

*Les personnes à jour de leur cotisation trouveront dans cette lettre leur reçu fiscal, les retardataires auront un nouveau bulletin d'adhésion.*

*Le dossier de restauration de la chapelle de la « Crucifixion » est toujours dans sa phase administrative. Nous attendons encore des réponses à l'appel d'offre lancé sur la base du descriptif réalisé par le conservateur des monuments historiques.*

*Après avoir été décroché pour le préserver de la pluie, et afin d'embellir les cérémonies de la collégiale, le tableau donné par le Roi Louis-Philippe a été restauré. C'est « l'Assomption de la Vierge », dédicace de l'église, qui sera, grâce à l'aide financière de notre bienfaitrice parisienne, réinstallé dans l'édifice le 15 août prochain. Au cours de la messe de la fête de l'Assomption à 11h00, monsieur le Curé solennisera ce retour. Recouverts de velours neufs, en harmonie avec le banc d'œuvre, les sièges de chœur seront aussi de la fête.*

*Pour la paroisse, nous avons également fait restaurer deux médaillons en piètre état : « le Christ aux outrages » et « sainte Geneviève ».*

*En septembre, nous engageons la restauration des lambris de la chapelle des Fonts baptismaux. Ces trois actions sont financées au moyen de l'excédent versé par notre mécène anonyme pour la réfection des chéneaux.*

*Nous vous rappelons notre concert d'orgue du 16 septembre à 17h30 en la collégiale qui sera donné par Pierre Méa, titulaire des Grandes Orgues de la cathédrale de Reims, ainsi que notre journée troyenne du 20 septembre, associée à la Société Sciences et Arts.*

*Notre association progresse régulièrement, la collégiale se revêt de propre avec vous tous et grâce à vous ; mais le chemin est encore long...*

*Sachez, chers Amis, que votre Conseil d'Administration met tout en œuvre pour faire toujours mieux et je vous prie de croire en mes cordiales amitiés.*

*Yves Baudin*

Numéro 13 : Décembre 2007

*Chers Amis,*

*Une autre année se termine endeuillée par le décès du Docteur Jean Bernard, membre de notre Bureau. Homme érudit, d'expérience, de bons conseils, Jean Bernard nous manquera. Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.*

*Les belles perspectives annoncées l'année dernière dans notre 10<sup>ème</sup> lettre se sont concrétisées. 2007 restera pour notre association une année référence avec le « début du commencement » des grands travaux.*

*L'arrêt des fuites d'eau pluviale à l'intérieur du bâtiment ; les restaurations du banc d'œuvre, de la chaire et du mobilier de chœur ; les restaurations du tableau Notre-Dame de l'assomption, des médaillons du Christ aux outrages et de sainte Geneviève ; la restauration des lambris de la chapelle des Fonts baptismaux auront été réalisés cette année.*

*Les démarches permettant la restauration de la chapelle de la Crucifixion ont été entreprises dès le mois de mai. Un dossier de demande de subventions auprès des élus*

*et d'un nouveau mécène a été adressé aux intéressés et nous sommes dans l'attente des « avis favorables »... Cette rénovation devrait être possible l'année prochaine.*

*Pour 2008 aussi, l'association a déjà passé commande de la restauration des vitraux de la façade Ouest de la collégiale (place d'Armes), ainsi que de la protection grillagée de ceux-ci ; également la fin de la restauration de la chapelle sainte Jeanne d'Arc.*

*Des cloches « oubliées » au sommet de la tour Nord de l'édifice vont être redescendues et exposées. Au nombre de trois, elles sont datées de 1581, 1660 et 1689. La première proviendrait-elle de l'église primitive ?*

*Nous sommes 165 adhérents à fin novembre. En parvenant à convaincre encore 35 personnes au cours de ce dernier mois, nous passerions la barre fatidique des 200 membres...*

*Au nom des membres du conseil d'administration et en mon nom propre, je vous adresse tous mes vœux de bon et Joyeux Noël, de bonne année pour 2008 pour vous et votre famille.*

*Soyez assurés de ma totale disponibilité et je vous adresse, chers Amis, mes sincères amitiés.*

*Yves Baudin*

N.B. : Les adhérents n'ayant pas acquitté leur cotisation 2007 trouveront un bulletin d'adhésion joint pour régulariser et nous permettre de clore nos comptes en fin d'année. Merci.